

Ecole élémentaire Robert Girond

Saint-Ouen

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 12 NOVEMBRE 2021

Personnes présentes :

Enseignants : M.Gaudron, Mme Corbin, Mme Jaret, Mme Hausseray, Mme Bezault
Mme Le Breton, Mme Leguéré, Mme Prouteau, Mme Vigent

Rased : Mme Boulot, psychologue scolaire

Parents d'élèves : Mme Monier, Mme Pottier, Mme Combeau, Mme Richard, M. Renaud,
M. Rigoreau

Représentants de la mairie : Mme Champdavoine, Mme Guérin,

Personnes excusées : Mme Acquaviva (Inspectrice de l'Education Nationale),
M. Le Maire Christophe Marion, Mme Fourmy (enseignante), M. Picard, M. Girault (parents
d'élèves)

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

- Résultats :
Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre par correspondance.

- 230 électeurs étaient inscrits sur la liste électorale et 106 ont voté (104 suffrages exprimés et 2 bulletins blancs ou nuls).

Le taux de participation est de 46.09% (49.26% l'année dernière).

L'ensemble des candidats s'est présenté sur une seule liste ; 8 parents ont été élus.

7 titulaires : M. Renaud, Mme Monier, Mme Pottier, Mme Combeau, Mme Richard, M.
Girault, M. Picard

1suppléant: M. Rigoreau

VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

- Règlement intérieur :
Le règlement de l'école, pour l'année scolaire en cours, doit être voté lors du premier conseil d'école.
Le règlement est adopté, à l'unanimité, par l'ensemble du conseil.

INFORMATIONS PEDAGOGIQUES

- Effectifs et répartitions :
137 élèves sont inscrits à l'école (170 à la rentrée précédente).

CP	15	M. Gaudron et Mme Corbin (vendredi)
CE1	24	Mme Hausseray et Mme Corbin (jeudi)
CE2	24	S. Jaret
CE2-CM1	24 (6 ce2 – 18 cm1)	Mme Le Breton
CM1/CM2	23 (15cm1 – 8 cm2)	Mme Fourmy (lundi et mardi) et Mme Bezault (jeudi et vendredi)
CM2	27	Mme Prouteau (mardi-jeudi-vendredi) et Mme Corbin (lundi)
ULIS- ECOLE		Mme. Leguéré

Les 11 élèves du dispositif ULIS sont répartis dans les autres classes, sur certains moments d'apprentissage : 1 en cp, 3 en ce1, 2 en ce2, 2 en ce2- cm1, et 3 en cm2.

Mme Pickup, AESH (aide aux élèves en situation de handicap), apporte une aide aux élèves de la classe ULIS.

3 AESH (Mme Bur, Mme Pissis-Astier, Mme Ouardi) accompagnent 3 élèves dans d'autres classes.

- RASED (Réseau d'aide)

L'équipe du RASED est composée de Mme Boulot (psychologue scolaire), Mme Blanc (enseignante spécialisée, à dominante relationnelle) et Mme Mouzon (enseignante spécialisée, à dominante pédagogique). Le travail se fait en individuel, en petits groupes, voire en groupe classe, essentiellement sur demande des enseignants, mais aussi des familles, de la MDPH...

Une discussion a lieu actuellement pour obtenir l'achat de tests pour les orientations, ces tests ne peuvent pour l'instant être réalisés. Une réunion à ce sujet doit être programmée avec les mairies concernées. La municipalité de Saint-Ouen soutient depuis longtemps le RASED dans ce financement, c'est également la seule municipalité qui propose une salle dédiée au travail du RASED.

- Langues vivantes :

L'anglais est enseigné dans toutes les classes.

Les professeurs d'allemand du collège Jean Emond viendront faire des séances d'initiation en allemand, tous les mardis de la période 5, dans les classes de cm1-cm2 et cm2

- Education Physique et Sportive :

Comme les années précédentes les éducateurs sportifs de la Communauté d'agglomération «Territoire Vendômois» assurent l'encadrement d'activités sportives le lundi, le mardi et le jeudi après-midi en proposant 4 cycles sur l'année scolaire.

5 classes iront à la piscine : cm2, cm1/cm2, ce2/cm1, ce2, et la classe ULIS.

- BCD :

Actuellement la BCD est en libre accès, car l'emploi du temps actuel de son animatrice, Mme Le Gal, ne permet pas d'accueillir les classes.

A chaque classe, une animation mensuelle est proposée par la médiathèque «Le millefeuille» de Saint-Ouen, le mardi ou le vendredi.

- Activités et projets éducatifs :

Depuis le début de l'année :

Les classes de ce2/cm1 et cp ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le vendredi 24 septembre. L'association de Sauvegarde de la Vallée de Saint-Ouen a organisé le parcours pour le ramassage des déchets et fournit tout le matériel de protection et de ramassage, et offert un goûter aux élèves à la fin de l'activité.

Philippe Berthommier, animateur au musée de Vendôme est venu dans la classe de cp pour une animation en arts plastiques sur l'œuvre de Louis Leygue, le jeudi 14 octobre. Les élèves de la classe de ce2 ont également eu cette même intervention le jeudi 21 octobre.

Comme l'année dernière un intervenant, de l'école de musique Territoires Vendômois, intervient auprès de 3 classes (cp, ce2 et cm1-cm2) le jeudi matin. Chansons, travail rythmique et présentation d'instruments sont au programme de ces séances.

Projets (connus) à venir :

La classe de ce2/cm1 de Mme Le Breton est inscrite dans un projet danse en collaboration avec l'Hectare et l'Education Nationale. Une première rencontre avec l'intervenante aura lieu le vendredi 19 novembre, 9 heures d'intervention sont prévues. Le spectacle créé par la classe sera présenté en avril au Minotaure.

La classe cm2 participera à une classe cinéma, avec 2 intervenants du Pôle image 41, pendant 6 séances, la finalité sera la présentation d'un court-métrage de 5 minutes. La classe est également inscrite au concours de lecture à voix haute.

La classe cm1/cm2 est inscrite aux prix des incorruptibles.

Les 3 classes de cycle 2 cp, ce1 et ce2 envisagent une classe de découverte de 5 jours en Bretagne, à Damgan du dimanche 20 mars au jeudi 24 mars 2022, organisée par les Œuvres Universitaires du Loiret. Les élèves qui ne partiraient pas seront accueillis à l'école. Une réunion sera organisée pour présenter le projet aux familles.

Un livret citoyen conçu par la mairie et les enseignants de cycle 3 a été distribué aux élèves de cm1 et cm2 ; ce livret sera complété au cours des 2 années de cycle 3.

Le festival Cinécole devrait avoir lieu cette année. Les classes se déplaceront donc au cinéma de Vendôme pour assister à la projection des films sélectionnés.

FINANCEMENT DES ACTIVITES

Comme les années précédentes une cotisation de 5€ a été demandée en début d'année. Une partie de cette cotisation est reversée à l'association départementale OCCE.

Les activités seront financées par :

- la vente des photos scolaires
- la tombola de Noël
- la mairie qui finance une part de classe découverte en Bretagne, les transports (vers le Minotaure, le cinéma, la piscine...)

Les années passées, il y avait une vente de viennoiseries. Cette vente qui demandait de la manipulation n'est pas reconduite du fait du contexte sanitaire.

SECURITE - PPMS :

Des exercices d'évacuation incendie doivent être faits dans l'année scolaire.

Un exercice a eu lieu le 4 octobre. Un second exercice a eu lieu lors de la visite de la commission de sécurité, le 19 octobre.

2 exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) sont également à faire au cours de l'année : l'un pour les risques majeurs (tempêtes, accidents chimiques...) et l'autre pour les intrusions dans l'école.

L'exercice concernant les intrusions a été réalisé le 21 octobre dernier. C'est l'Inspection Académique qui a déclenché l'alerte pour toutes les écoles du département. Les élèves ont été confinés une trentaine de minutes dans l'obscurité et ils sont restés calmes pendant toute la durée de l'exercice. Les élèves avaient été préparés à cet exercice et une information avait été faite aux familles.

Les conditions sanitaires actuelles imposent à nouveau le port du masque à l'intérieur pour les élèves et les adultes. Comme il ne doit pas y avoir de brassage, chaque classe a une zone fixe pour l'accueil du matin et de l'après-midi. Pour les récréations, les élèves changent chaque jour de zone.

• **PRESENTATION DU DUERP :**

Le DUERP, document qui évalue les risques professionnels des enseignants et qui a pour but de les diminuer, de susciter des actions de prévention, de mettre en œuvre des mesures visant à l'élimination ou la diminution des risques, d'accroître le niveau de protection de la sécurité et de la santé des agents et d'améliorer les conditions de travail, doit être présenté au conseil d'école.

Les locaux, qui sont bien entretenus, ne présentent pas de risques particuliers pour le personnel enseignant.

Comme les années passées, on peut faire une remarque concernant les températures très élevées en été dans le bureau de direction, dans la salle polyvalente et dans 3 des classes du nouveau bâtiment.

• **TRAVAUX ET AMENAGEMENTS :**

Les travaux de réaménagement de la cour ont été faits pendant les vacances d'été. Les élèves ont pu découvrir de nouveaux espaces et de nouveaux revêtements.

L'aménagement de cette cour n'est pas terminé. Du mobilier réalisé par le lycée Ampère de Vendôme sera prochainement installé. Les plantations se feront le 26 novembre par des élèves du lycée agricole d'Areines qui encadreront les élèves de cycle 2.

Depuis la rentrée de novembre,

3 classes sont équipées d'un TNI (tableau numérique interactif). Un 4^{ème} TNI sera prochainement installé dans la classe de ce1 et également un TBI dans la classe cm1/cm2. Le matériel a été financé en partie par des subventions de plans de relance de l'état, l'installation a été faite par les équipes de la mairie en lien avec les enseignants.

Des travaux ont été réalisés au restaurant scolaire pour que les rayons de soleil qui passaient à travers les vitres soient atténués et faire que la température soit moins élevée.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour toutes ces réalisations.

- **QUESTIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES**

- *Restaurant scolaire : comment savoir si un enfant a bien mangé ?*

Des parents demandent s'il est possible de leur donner des informations sur le repas de midi. Réponse de la mairie : nombre de familles concernées ? S'il y a peu de familles, il est possible de contacter directement la cantine.

Sans être forcés, les enfants sont incités à finir ce qu'ils ont dans leurs assiettes. Les agents, même s'ils ne sont pas derrière chaque élève, peuvent observer ce qui reste sur les plateaux et donc signaler à la responsable un enfant qui ne mange pas assez. Pour ceux qui mangent très peu ou pas, la cantine contacte les familles pour en discuter. Les familles ne doivent pas hésiter à se rapprocher de la cantine pour obtenir des précisions sur la prise de repas de leur enfant.

- *Y-a-t-il une structure d'aide aux devoirs prise en charge par l'école ?*

Il n'y a pas d'aide aux devoirs à l'école.

Cependant, l'association « aide aux devoirs pour les enfants de Saint-Ouen » propose une aide aux élèves du CP au CM2, dès la fin des cours du lundi au vendredi de 16h30 à 17h45 dans 2 salles situées sous la médiathèque. Les élèves par groupes de 4 ou 5 sont encadrés par une salariée et plusieurs bénévoles ou 5 élèves dans chaque salle. La cotisation mensuelle est de 38 euros. L'association signale qu'il reste 3 ou 4 places de disponibles pour cette année. Les parents intéressés peuvent obtenir des renseignements par mail : etudesaintouen41@gmail.com ou directement sur place.

- *Difficultés liées aux horaires de sortie élémentaire et maternelle :*

Cette année les sorties se font à la même heure en maternelle et élémentaire à savoir : 11h30 et 16h30.

Les années précédentes la sortie en maternelle se faisait à partir de 11h20 et 16h20.

Les parents qui ont des enfants dans les 2 écoles vont d'abord à l'école maternelle et ont ensuite des difficultés pour être à l'heure à l'école élémentaire.

L'école maternelle va essayer de faire que la sortie soit plus rapide et donc ainsi permettre aux parents d'être à l'heure ou moins en retard pour la sortie de l'école élémentaire.

Le directeur de l'école,
Jean-Pierre Gaudron